Siège Social
SYVEDAC
9, rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES
Tél. : 02 31 28 40 03

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 29 septembre 2026

L'an deux mille-vingt-six, le mardi six octobre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Nicolas JOYAU, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 69
Nombre de membres présents : 45

Etaient présents :

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER
Délégués titulaires : Mme BARILLON Brigitte, M. BEAUGÉ Christophe, M. BERTHAUX Thierry, Mme BOSQUER Catherine, M. BOURGUIGNON Michel, Mme COLLET Céline, Mme COUE DA SILVA Jocelyne, M. DEROO Fabrice, M. GODEFROY Bruno, M. GRIPPON Marc, M. JOYAU Nicolas, Mme LAMY Anne-Marie, M. LECERF Marc, M. MAUGER Didier, M. SIX Jean-Claude, M. TARDIF David, M. VINCENT Daniel.
Délégués suppléants : M. DUBOST Emmanuel, M. FORESTIER Laurent, M. JURASCHEK Jean-François, M. SAVARY Lucas.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE
Délégués titulaires : Mme Nathalie MAHÉRAULT.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE
Délégués titulaires : M. BOSMEL Éric, M. HOTTELART Laurent, M. RENAUD Sébastien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE
Délégués titulaires : M. BENARD Jean-Claude, M. CAREL Clément, M. CHEDEVILLE Daniel, M. COOL Etienne, M. DESHAYES Daniel, Mme ZEYMES Nathalie.
Délégué suppléant : M. BOURGUAIS Jean-Paul, M. TISSIER Jean-Pierre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
Délégués titulaires : M. CICHETTI Bertrand, Mme DUBOS Annie, M. GERMAIN Patrice, M. PICODOT Géry.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE
Délégués titulaires : M. CAILLOUET Michel, M. DELILE Éric, M. MAUNOURY Hervé.

SMICTOM DE LA BRUYERE
Délégués titulaires : M. BOUJRAD Abderrahman, Mme FIEFFÉ Patricia, M. MARTIN Gérard.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES
Délégués titulaires : M. Jacques-Yves OUIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
Délégués titulaires : M. LANDREIN Philippe.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER : M. AUBERT Grégory, M. BONNE Cyrille, M. CHAPPERON Christophe, M. COUTANCEAU Bruno, M. DEGOULET Roger, M. JEANNE Cédric, Mme LEPETIT Emmanuelle, M. LEPRUN Frédéric, M. LIZORET Didier, M. MATA Laurent, M. POTTIER Marc, M. RENOUF Thierry, M. SIMAR Olivier.
COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE *:* Mme ONRAED Isabelle.
COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE : M. BUFFETRILLE Alain.
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE : M. COLAS Richard, Mme COTTRON, M. GROULT Pascal.
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE : Mme LEMARCHAND Hélène.
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES : Mme Céline FOUREZ, Mme Magali LONCLE.
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON : M. JUS Frédéric, Mme MOSTIER Sylvie.

Etaient absents (délégués titulaires) :

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER : Mme AUBERT, Mme BROHIER Marie, M. DE WINTER Damien, M. DUBAS Jean-Pierre, M. ESCACH Nicolas.
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE : Mme AUGE Geneviève.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_22-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

22. RESSOURCES HUMAINES – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS (CREATION, SUPPRESSION, RE-COTATION, ETC...)

Selon l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique : « Les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionnés à l'article L. 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent. ».

Le dernier tableau des emplois permanents et des contrats de projet a été adopté lors de la séance du comité syndical du 7 octobre 2025.

Dans le cadre de l'élargissement du périmètre du syndicat depuis ces dernières années notamment par l'intégration des 3 derniers groupements représentants 40 communes supplémentaires, il a été nécessaire de revoir l'organisation et de revoir les missions. Le poste de chargé de l'observatoire et suivi des indicateurs devient donc un poste de contrôle de gestion. Il aide au pilotage de l'activité, mesure et analyse les activités, les coûts et les résultats. A ce titre, il a la charge de mettre en place, gérer et contrôler la base de données du Syndicat pour l'ensemble de ses activités.

Il contribue au développement de la qualité et de l'efficience des processus et procédures, notamment des marchés publics et du budget.

Il vous est ainsi proposé la re-cotation du poste de chargé de l'observatoire et du suivi des indicateurs d'activité du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux catégorie B vers le cadre d'emploi des attachés territoriaux catégorie A. Le tableau des emplois est ainsi mis à jour.

Re-cotation d'emplois :

N° Poste	Ancien cadre d'emploi cible	Nouveau cadre d'emploi cible	Date d'effet
12	REDACTEURS TERRITORIAUX	ATTACHES TERRITORIAUX	A la date de délibération

Par ailleurs, le tableau des emplois permanents (hors contrats de projet) annexé présente par filière et catégorie, les emplois budgétaires anciens et nouveaux pourvus en équivalent temps plein mis à jour sur la base des différentes modifications intervenues. Il est arrêté à la date de la date du Comité syndical du 6 octobre 2026.

LE COMITE SYNDICAL

Vu l'article L313-1 Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération du Comité syndical du 7 octobre 2025 adoptant le tableau des emplois ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) du 22 septembre 2026 du Centre de gestion du Calvados ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

DÉCIDE de modifier le tableau des emplois permanents au SYVEDAC, pour prendre en compte la re-cotation d'un poste de chargé de l'observatoire et du suivi des indicateurs d'activité au SYVEDAC ;

DIT qu'il sera possible, en l'absence de fonctionnaire, de pourvoir les emplois accessibles par voie de concours ainsi créés ou transformés, par des agents contractuels de droit public soit au titre de l'article Article L332-14, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, soit au titre de l'article L332-8 CGFP ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_22-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

DIT que le traitement des agents contractuels ainsi recrutés sera calculé par référence à l'échelonnement indiciaire du cadre d'emplois de l'emploi occupé assorti de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement ainsi que des primes et indemnités telles que définies par délibération du Comité syndical.

ADOPTE le nouveau tableau des emplois ainsi établi et annexé à la présente délibération ;

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme

Nicolas JOYAU,
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_22-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

Mise à jour du tableau des emplois permanents

(création, suppression, re-cotation, etc...)

N° Poste	Poste	Cadre d'emploi Cible du poste	Ancien grade	Nouveau grade	Equivalent temps plein	Postes Pourvus	Postes Vacants	Nombre de postes
1	DIRECTEUR DU SYVEDAC	INGENIEURS TERRITORIAUX	INGENIEUR HORS CLASSE	INGENIEUR HORS CLASSE	1	1	0	1
2	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
3	CHARGE DE LA VALORISATION DES EMBALLAGES MENAGERS, DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 2E CL	1	1	0	1
4	CHARGE DE PREVENTION DES DECHETS	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
5	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECH. TER. PPAL 1E CL	ADJOINT TECH. TER. PPAL 1E CL	1	1	0	1
6	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	1	0	1
7	CHARGE DE COMMUNICATION	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
8	AMBASSADEUR DU TRI - COMMUNICATION EVENEMENTIELLE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1E	ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	0	1
9	AMBASSADEUR DE TRI - ANIMATIONS PEDAGOGIQUES	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	0	1
10	AMBASSADEUR DE TRI - PORTE A PORTE / PUBLIC RELAIS	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	0	1
11	CHARGE DE MISSION BIODECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE	ATTACHES TERRITORIAUX	ATTACHE TERRITORIAL	ATTACHE TERRITORIAL	1	1	0	1
12	CHARGE DE L'OBSERVATOIRE ET DU SUIVI DES INDICATEURS D'ACTIVITE	ATTACHES TERRITORIAUX	REDACTEUR	REDACTEUR	1	1	0	1
13	MAITRE COMPOSTEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2e CLASSE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 1e CLASSE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2e CLASSE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 1e CLASSE	1	1	0	1
14	DIRECTEUR ADJOINT EN CHARGE DES RESSOURCES ET DES FONCTIONS SUPPORTS	ATTACHES TERRITORIAUX	ATTACHE TERRITORIAL ATTACHE PRINCIPAL	ATTACHE TERRITORIAL ATTACHE PRINCIPAL	1	1	0	1
					14	**14**	**0**	**14**

Annexe deliberation 20261006-22

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_22-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026